MANUEL UTILISATION
Automate GTB
Programmes Horaires

L'intelligence énergétique au coeur de vos bâtiments

Février 2015 – V1

ADESSE – Place de L'aire – 34700 Soubes – Tel : 09 70 26 14 14 - mail : info@adesse.net
SAS au capital de 7.500€ - SIRET : 792 404 170 00013 RCS Montpellier

1. Sommaire

1. Sommaire 2
1.Horloge Hebdomadaire 3
2. Evénements Spéciaux 5
3. Propriétés programme horaire 9
4. Sommaire événements spéciaux 10

ADESSE – Place de L'aire – 34700 Soubes – Tel : 09 70 26 14 14 - mail : info@adesse.net
SAS au capital de 7.500€ - SIRET : 792 404 170 00013 RCS Montpellier

1.Horloge Hebdomadaire

ADESSE – Place de L'aire – 34700 Soubes – Tel : 09 70 26 14 14 - mail : info@adesse.net
SAS au capital de 7.500€ - SIRET : 792 404 170 00013 RCS Montpellier

La sortie du programme horaire suivra la définition de plages définies dans cette partie chaque semaine (sauf si un événement spécial est programmé).

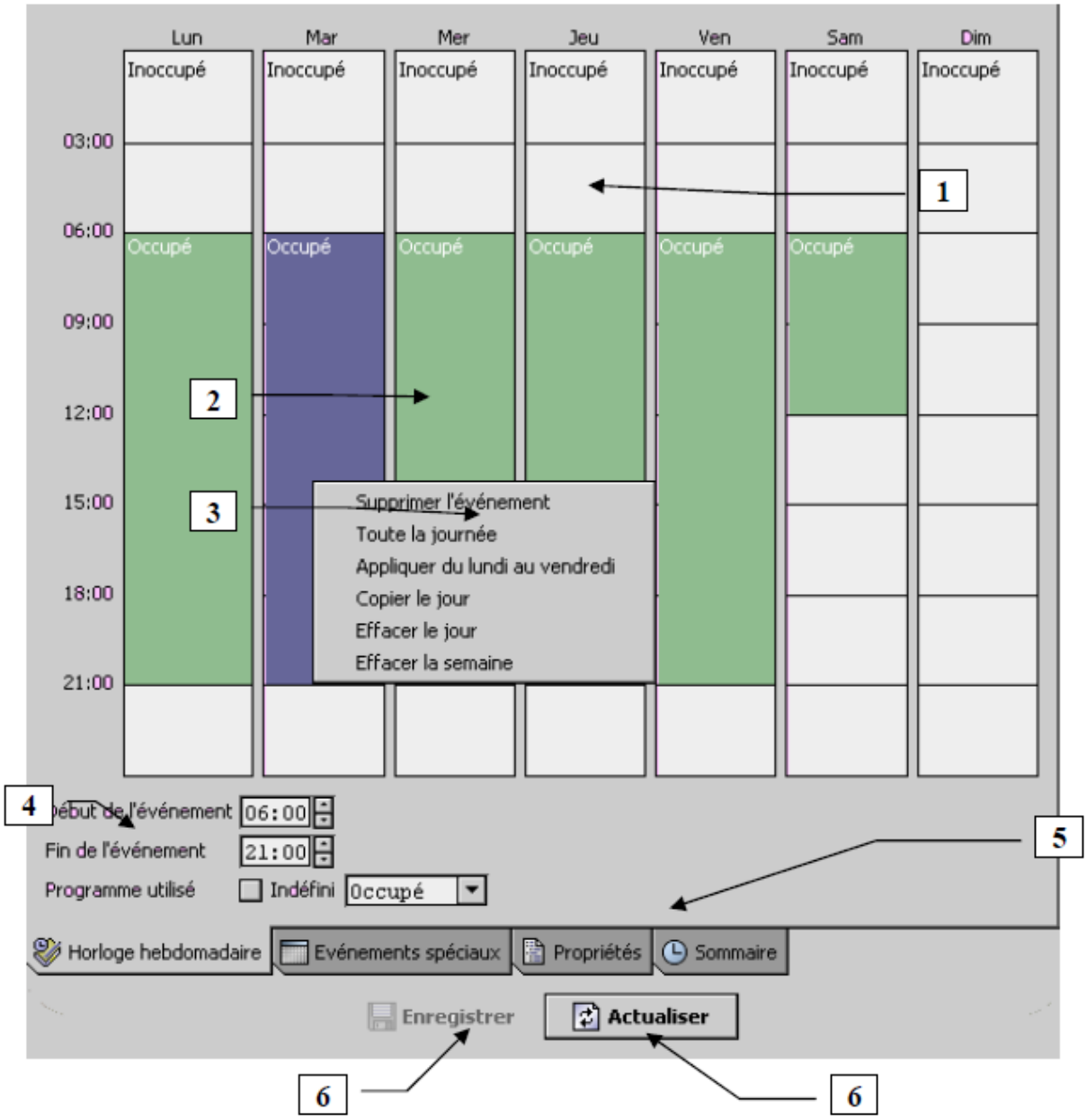


Figure 1 : Vue Programme horaire → Horloge hebdomadaire

1) Valeur par défaut
2) Zone d'édition
3) Menu de commandes
4) Propriétés plage sélectionnée
5) Onglets
6) Enregistrer/Actualiser

ADESSE – Place de L'aire – 34700 Soubes – Tel : 09 70 26 14 14 - mail : info@adesse.net
SAS au capital de 7.500€ - SIRET : 792 404 170 00013 RCS Montpellier

1) **Valeur par défaut**
Si aucune plage n'est programmée pour une heure donnée, la sortie du programme horaire correspondra à la valeur par défaut rappelée ici (champs blancs) et définie dans l'onglet propriétés.

2) Zone d'édition
Vous pouvez éditer le programme horaire avec la souris :
- clic gauche début d'une plage,
- glisser pour définir la plage en maintenant enfoncé
- relâcher pour finir la plage.

Vous pouvez mettre plusieurs plages par jour. On peut déplacer une zone définie par glissement en cliquant au centre de la zone à déplacer. On peut aussi modifier une plage en cliquant sur les bords et en les faisant glisser.

3) Menu de commandes
En cliquant droit dans la zone d'édition de nouvelles commandes sont disponibles :
Supprimer l'événement : Pour supprimer une plage de programme horaire définie (nécessite un clic droit sur une plage définie)
Toute la journée : Crée un événement de 0h à 24h sur toute la journée sélectionnée.
Appliquer du lundi au vendredi : Copie automatiquement la configuration d'un jour donné aux journées du lundi au vendredi.
Copier le jour : Garde en mémoire la configuration du jour sélectionné.
Coller le jour : Permet d'appliquer une configuration de jour copiée sur un autre jour.
Effacer le jour : Enlève toutes les plages de temps définies sur le jour sélectionné.
Effacer la semaine : Enlève toutes les plages de temps définies sur la semaine sélectionnée.

4) Propriétés plage sélectionnée
Permet de modifier une plage de données sélectionnées, y compris plus finement que graphiquement. La fenêtre d'édition graphique a une précision de 30 minutes, mais le système a une précision de une minute.
On peut définir l'heure de début et de fin de la plage ainsi que la valeur qu'elle prendra (notez qu'on peut avoir une valeur pour la plage, comme Marche/Arrêt pour un programme horaire booléen, 21°C pour un programm e horaire numérique, « bonjour » pour un programme horaire caractères ou vitesse 1,2 ou 3 pour un multi états, mais on peut aussi avoir une valeur indéfinie pour les utilisations dans le cadre de process de priorités)

5) Onglets :
Permet de naviguer entre les différentes pages de paramétrage du programme horaire.

6) Enregistrer/Actualiser
Pour sauvegarder ou réinitialiser les modifications du programme horaire.

2. Evénements Spéciaux

Pour accéder aux événements spéciaux, il faut cliquer gauche sur l'onglet « Evénements spéciaux » en dessous du programme horaire.

ADESSE – Place de L'aire – 34700 Soubes – Tel : 09 70 26 14 14 - mail : info@adesse.net
SAS au capital de 7.500€ - SIRET : 792 404 170 00013 RCS Montpellier

Le système est capable de gérer des événements spéciaux qui dérogeront à la programmation hebdomadaire :

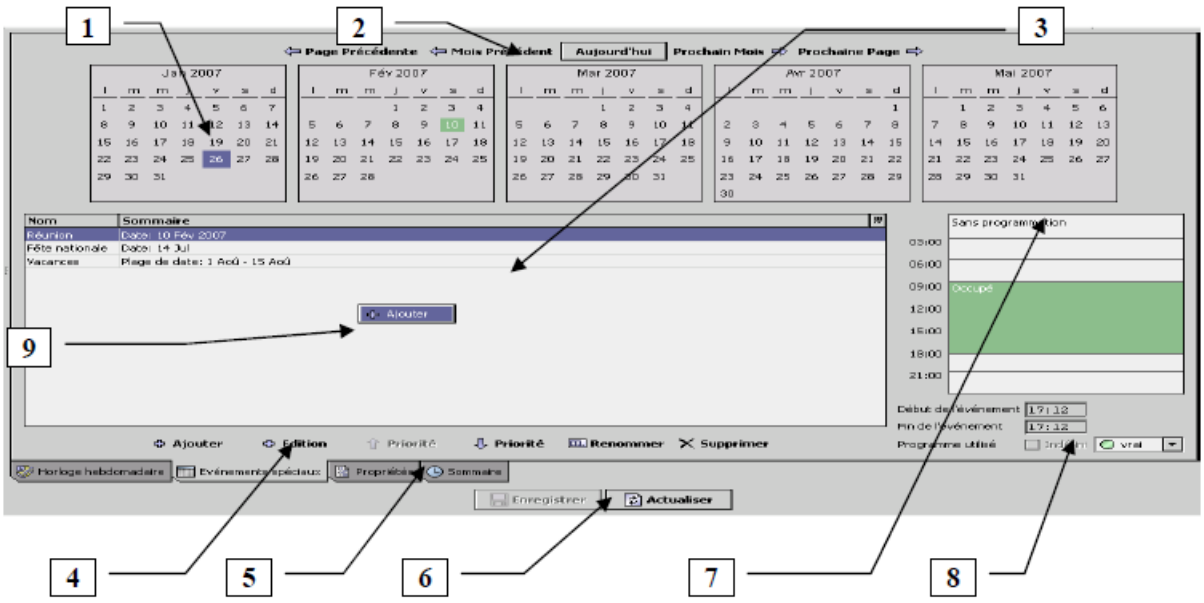


Figure 2 : Vue Programme horaire → Evénement Spéciaux

1) Calendrier des événements spéciaux
2) Navigation calendrier
3) Liste des événements spéciaux
4) Menu Liste
5) Onglets
6) Enregistrer/Actualiser
7) Zone d'édition
8) Propriétés plage sélectionnée
9) Ajout d'un événement spécial

1) Calendrier des événements spéciaux

Le jour d'aujourd'hui est coché en bleu (basé sur l'heure du serveur hébergeant le programme horaire).
Si aucun événement n'est sélectionné dans la liste des événements spéciaux, tous les jours comportant une plage de programme horaire d'événement spécial de la zone d'édition apparaîtront verts.
Si un événement est sélectionné, seuls les jours de cet événement apparaîtront verts.

2) Navigation calendrier

Ce menu permet de naviguer dans le calendrier en le décalant d'un mois ou d'une année vers le passé ou le futur. Si vous cliquez sur le bouton « aujourd'hui », le calendrier est recentré automatiquement sur le mois courant.

3) Liste des événements spéciaux

La liste des événements définis apparaît ici. Notez que si plusieurs événements

ADESSE – Place de L'aire – 34700 Soubes – Tel : 09 70 26 14 14 - mail : info@adesse.net
SAS au capital de 7.500€ - SIRET : 792 404 170 00013 RCS Montpellier

spéciaux se chevauchent (par exemple, si on a défini un événement « tous les dimanches » et un événement « Noël » que se passe t'il si Noël tombe un dimanche ?), c'est l'événement le plus haut dans la liste qui est prioritaire. On peut cliquer droit dans la liste pour ajouter un nouvel événement.

4) Menu Liste

Ce menu d'icônes permet d'ajouter un événement spécial, éditer un événement sélectionné, modifier l'ordre des priorités des événements avec les flèches, renommer ou supprimer un événement.

5) Onglets

Permet de naviguer entre les différentes pages de paramétrage du programme horaire.

6) Enregistrer/Actualiser

Pour sauvegarder ou réinitialiser les modifications du programme horaire.

7) Zone d'édition

Une fois un événement spécial créé ou sélectionné, on peut modifier la programmation horaire des jours définis comme spéciaux via cette zone d'édition (même principe que l'édition du programme hebdomadaire).
Attention : si vous ne définissez pas de valeur pour une plage donnée (zone blanche), la sortie du programme horaire prendra la valeur du programme hebdomadaire habituel (et non la valeur par défaut). Ceci permet d'ajouter des horaires spéciaux sans avoir à redéfinir tout le reste de la journée.

8) Propriétés plage sélectionnée

Permet de modifier une plage de données sélectionnées, y compris plus finement que graphiquement. La fenêtre d'édition graphique a une précision de 30 minutes, mais le système a une précision de une minute.
On peut définir l'heure de début et de fin de la plage ainsi que la valeur qu'elle prendra (notez qu'on peut avoir une valeur pour la plage, comme Marche/Arrêt pour un programme horaire booléen, 21°C pour un programm e horaire numérique, « bonjour » pour un programme horaire caractères ou vitesse 1,2 ou 3 pour un multi états, mais on peut aussi avoir une valeur indéfinie pour les utilisations dans le cadre de process de priorités)

9) Ajout d'un événement spécial

Si vous cliquez sur le bouton « Ajouter » du menu liste ou en cliquant droit en dessous de la liste des événements, la fenêtre suivante apparaît :

ADESSE – Place de L'aire – 34700 Soubes – Tel : 09 70 26 14 14 - mail : info@adesse.net
SAS au capital de 7.500€ - SIRET : 792 404 170 00013 RCS Montpellier

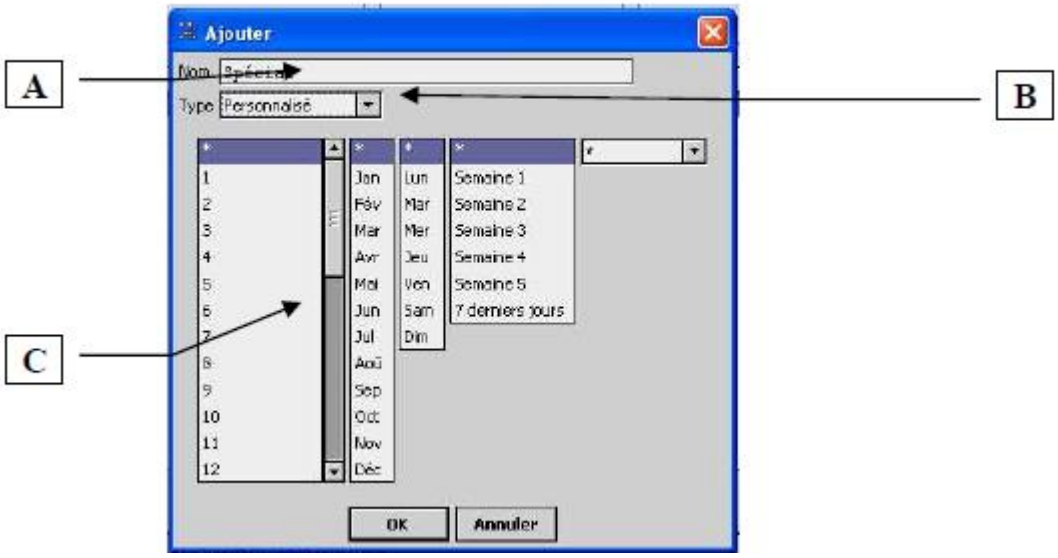


Figure 3 : Vue Programme horaire → Ajouter un événement spécial

A) Nom
Définition du nom de l'événement spécial.

B) Type
Plusieurs types d'événements spéciaux sont définissables.
Date : Pour définir un événement ponctuel sur un jour
Plage de Dates : Pour définir un événement sur une plage de jours (une semaine par exemple)
Jours/Semaines : Pour définir un événement en fonction des jours/semaines (le dernier mercredi du mois par ex.)
Personnalisé : Pour définir un événement complexe en utilisant la touche CTRL pour faire des sélections multiples multicritères.
Référence : Pour définir un calendrier commun à plusieurs programmes horaires en référence (pour les vacances par exemple)

C) Paramétrage
Définition des paramètres de la plage suivant le type d'événement choisi. Noter qu'on peut choisir de sélectionner tous les champs d'une colonne avec la clef « * » (par exemple pour définir noël choisir le type date, puis jour 25, mois déc. année *)

ADESSE – Place de L'aire – 34700 Soubes – Tel : 09 70 26 14 14 - mail : info@adesse.net
SAS au capital de 7.500€ - SIRET : 792 404 170 00013 RCS Montpellier

3. Propriétés programme horaire

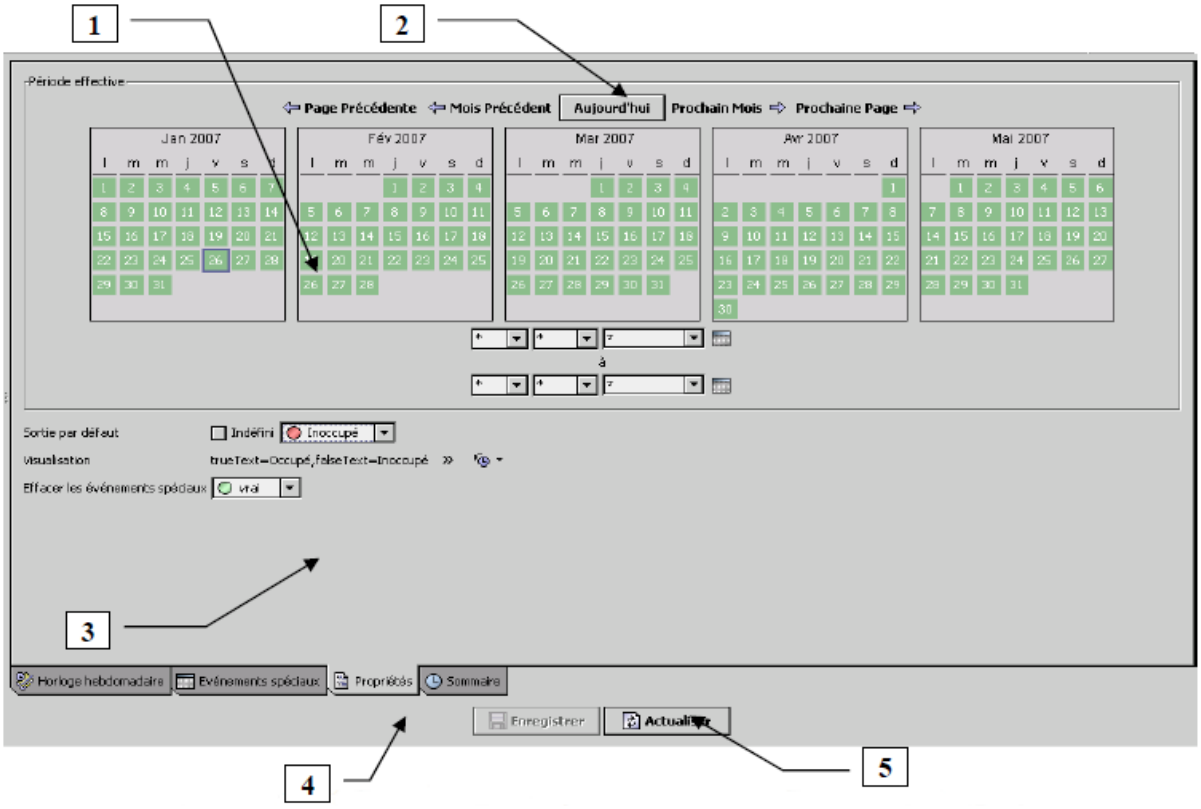


Figure 4 : Vue Programme horaire → Propriétés d'un programme horaire

1) Période effective

La période d'activité du programme horaire est affichée et paramétrable ici. Par exemple si on veut créer un programme horaire différent pour les 6 premiers mois de l'année et les 6 derniers.

2) Navigation calendrier

Permet de changer l'affichage des mois.

3) Propriétés générales du programme horaire

L'utilisateur peut ici définir la valeur par défaut du calendrier, le format de visualisation de ses états

Exemple : occupé/inoccupé pour un programme booléen, valeur en °C avec un 1 chiffre derrière la virgule et limitée entre 20 et 30 pour un calendrier numérique, choix entre vitesse 1, 2,3 ou arrêt pour un programme multi-états.

On peut aussi définir si les événements spéciaux s'effacent d'eux même une fois effectués complètement et un certain délai passé.

4) Onglets

Permet de naviguer entre les différentes pages de paramétrage du programme horaire.

ADESSE – Place de L'aire – 34700 Soubes – Tel : 09 70 26 14 14 - mail : info@adesse.net
SAS au capital de 7.500€ - SIRET : 792 404 170 00013 RCS Montpellier

5) Enregistrer/Actualiser
Pour sauvegarder ou réinitialiser les modifications du programme horaire.

4. Sommaire événements spéciaux

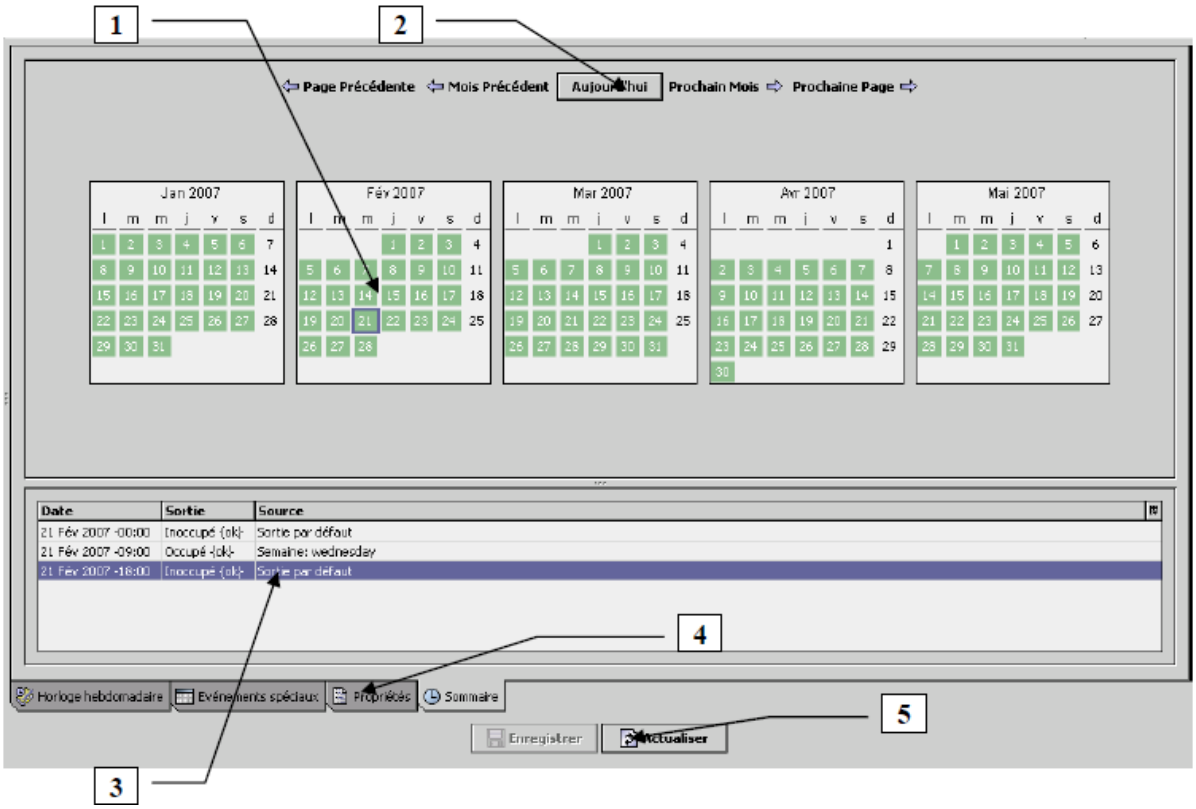


Figure 5 : Vue Programme horaire → Sommaire événements spéciaux

1) Résumé mensuel
Les jours comportant des plages de programmes horaires définies sont marqués en vert.
Le jour d'aujourd'hui est encadré de bleu.

2) Navigation calendrier
Permet de changer l'affichage des mois.

3) Liste des programmes horaires
Si un jour est sélectionné dans le résumé mensuel, les plages définies pour ce jour apparaissent dans cette zone.

4) Onglets
Permet de naviguer entre les différentes pages de paramétrage du programme horaire.

5) Enregistrer/Actualiser

ADESSE – Place de L'aire – 34700 Soubes – Tel : 09 70 26 14 14 - mail : info@adesse.net
SAS au capital de 7.500€ - SIRET : 792 404 170 00013 RCS Montpellier

Pour sauvegarder ou réinitialiser les modifications du programme horaire.

ADESSE – Place de L'aire – 34700 Soubes – Tel : 09 70 26 14 14 - mail : info@adesse.net
SAS au capital de 7.500€ - SIRET : 792 404 170 00013 RCS Montpellier